

CAFIPEMF - CAFFA

Réunion académique d'information
12 octobre 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Les enjeux

Répondre aux ambitions de la refondation
de l'école de la République

Densifier le réseau d'enseignants
formateurs

Professionaliser les formateurs

Arrêté du 20 juillet 2015

Circulaire 2015-109 du 21 juillet 2015

Les modalités

Le développement de compétences professionnelles liées aux fonctions de formateur

Penser – Concevoir - Elaborer

Mettre en œuvre - Animer

Accompagner l'individu et le collectif

Observer – Analyser - Evaluer

L'importance affirmée de l'usage des outils numériques attendu par les candidats lors des épreuves

Les exigences

Un engagement dès l'inscription dans un changement de posture

Un examen qui valide des aptitudes professionnelles spécifiques de formateur

Un nécessaire regard sur les cultures professionnelles des deux degrés

Le rapport de jury



http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/IMG/pdf/Autres_exams/RAPPORT_FINAL_CAFFA_CA_FIPEMF_2016.pdf

Les modalités d'accompagnement

Un cursus accompagné sur deux ans

Une formation en lien avec l'ESPE

☐ Une inscription de tous les candidats,
libre choix de participer ou non à la
formation

La structure de l'examen

Admissibilité – une épreuve

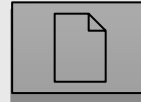
- Un entretien avec le jury à partir d'un dossier fourni par le candidat comprenant un rapport d'activité
(15 min + 30 min)

Admission – deux épreuves

- Une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien
(60 à 90 min + 30 min)
☐ *évaluée par 2 examinateurs qualifiés*
- La soutenance devant le jury d'un mémoire professionnel sur une problématique d'accompagnement ou de formation
(15 min + 30 min)

L'épreuve d'admissibilité

Le rapport d'activité



Les rapports d'évaluation administrative et pédagogique

L'entretien avec le jury

- ☐ apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation,
- ☐ évaluer la capacité d'analyse du candidat sur ses propres pratiques,
- ☐ apprécier l'investissement du candidat dans le projet d'établissement ou le projet d'école ainsi que sa connaissance de l'environnement social et culturel.

L'épreuve d'admissibilité

Formation proposée pour préparer l'épreuve

Les objectifs

- Enrichir la culture professionnelle
- Permettre de se décentrer de sa pratique
- S'approprier le référentiel de compétences de l'enseignant
- S'approprier le référentiel de compétences du formateur et appréhender la posture du formateur
- Comprendre les attendus du rapport d'activité

L'épreuve d'admissibilité

Formation proposée pour préparer l'épreuve

Les modalités

- Un module de formation de 12 heures (dont 9h en présentiel et 3 h à distance)
- 3 temps d'observation en classe (dont un hors « degré d'exercice »)

Novembre : La professionnalité du formateur et son éthique

Novembre / Décembre : Les composantes du métier d'enseignant et sa complexité

Janvier : Rédiger son rapport d'activité

Distanciel : La formation des enseignants : première approche

Utilisation de la plateforme M@gistere
Formation inter-degrés

L'épreuve d'admission

1

L'épreuve de pratique professionnelle



ou



L'analyse de pratique

L'animation d'une action
de formation

2

Le mémoire professionnel

L'épreuve d'admission

Formation proposée pour préparer l'épreuve

Construction d'un parcours composite en lien avec l'ESPE



- Une formation liée à l'analyse de pratique ou à l'animation de formation
- Une aide à la méthodologie du mémoire et à la préparation de la soutenance
- Un accompagnement collégial par un enseignant de l'ESPE et un formateur académique pour le mémoire

Accompagnement auprès d'un formateur « référent »



- Observation et analyse de 3 temps de formation
- accompagnement d'un tuteur, d'un conseiller pédagogique
 - animation d'actions de formation

L'épreuve d'admission

En complément

Les séminaires
« recherche »



Il apparaît essentiel que chaque candidat soit sensibilisé à la recherche en éducation. Possibilité de participer aux séminaires proposés par l'ESPE de Grenoble (en présentiel ou en podcast), de visionner les conférences mises à disposition par l'IFE ou l'ESEN...

Possibilité d'inscription en complément de ces formations à **tout ou partie** du Diplôme d'Université « Pratique et Ingénierie de la Formation »

Le DU « Pratique et
Ingénierie de la
Formation »



Sous condition universitaire

Contact : patricia.marzin@imag.fr

Le calendrier

NOUVEAUX INSCRITS 2017

Inscriptions	du 7 octobre au 7 novembre 2016
Date limite de dépôt du dossier d'inscription au rectorat	7 novembre 2016 au rectorat en recommandé, cachet de la poste faisant foi
Dépôt des rapports d'activité au rectorat (5 exemplaires format papier et éventuellement un support numérique clé USB)	6 février 2017 au rectorat en recommandé, cachet de la poste faisant foi
Epreuves d'admissibilité	7-21 MARS 2017
Choix pour l'épreuve de pratique pro (formulaire en ligne sur le site académique)	1er Décembre 2017
Remise des mémoires professionnels	1 ^{er} trimestre 2018
Epreuves d'admission	2 ^{ème} trimestre 2018

En cas
d'admissibilité

Le calendrier

ADMISSIBLES ET DISPENSES session 2015-2016

Ces candidats ne doivent pas se réinscrire (ils ont transmis leur dossier d'inscription en octobre 2015). L'envoi du formulaire de choix pour l'épreuve de pratique professionnelle confirme leur participation à l'admission 2017. Faute de transmission de ce document dans le délai imparti, ils ne pourront participer auxdites épreuves.

**Choix pour l'épreuve de
pratique professionnelle
(formulaire en ligne sur le site
académique)**

1er décembre 2016

au rectorat en recommandé, cachet de la poste
faisant foi

**Dépôt du mémoire
(6 exemplaires papier et une
version dématérialisée sous clé
USB)**

31 mars 2017

au rectorat en recommandé, cachet de la poste
faisant foi

Epreuves d'admission

Pratique professionnelle : **15 mars-30
avril 2017**
Mémoires : **mai 2017**

Le calendrier

NOUVEAUX INSCRITS SOLLICITANT UNE DISPENSE

Inscriptions	du 7 octobre au 7 novembre 2016
Date limite de dépôt du dossier d'inscription au rectorat	7 novembre 2016 au rectorat en recommandé, cachet de la poste faisant foi
Choix pour l'épreuve de pratique professionnelle (formulaire en ligne sur le site académique)	1er décembre 2016 au rectorat en recommandé, cachet de la poste faisant foi
Dépôt du mémoire (6 exemplaires papier et une version dématérialisée sous clé USB)	31 mars 2017 au rectorat en recommandé, cachet de la poste faisant foi
Epreuves d'admission	Pratique professionnelle : 15 mars-30 avril 2017 Mémoires : mai 2017

Le cadre réglementaire

Conditions d'inscription

Dispense d'admissibilité

Bénéfice de l'admissibilité

Le cadre réglementaire

Pour le CAFIPEMF, les candidats ont la possibilité :

- De passer le CAFIPEMF sans option de spécialisation
- De passer le CAFIPEMF spécialisé :
 - arts visuels
 - éducation physique et sportive
 - éducation musicale
 - enseignement en maternelle
 - langues et cultures régionales
 - langues vivantes étrangères
 - enseignement et numérique,